



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des anciens combattants

ACVA • NUMÉRO 004 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 4 octobre 2011

Président

M. Greg Kerr

Comité permanent des anciens combattants

Le mardi 4 octobre 2011

• (0850)

[Traduction]

Le président (M. Greg Kerr (Nova-Ouest, PCC)): Mesdames et messieurs, nous avons un quorum.

Nous allons commencer. Je crois que M. Stoffer est dans l'édifice, nous pouvons donc débiter.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Oui je suis de votre avis.

Le président: Ce matin, nous avons le plaisir d'avoir la visite du sénateur Meredith. Il va nous parler de l'étude dont nous sommes saisis, ainsi que de certains détails qu'il aimerait aborder.

Je dois ajouter que vous avez jusqu'à 9 h 15 ou 9 h 20, ensuite vous devrez vous rendre à un rendez-vous au Sénat. Nous allons garder cela à l'esprit.

Bienvenue. Nous sommes heureux de vous avoir parmi nous. Vous avez la parole.

L'hon. Don Meredith (sénateur, PCC, Sénat): Merci, monsieur le président.

Éminents invités, mesdames et messieurs, honorables collègues, et membres du comité, merci de me donner l'occasion de comparaître devant vous. Je vais souligner l'importance de reconnaître les contributions remarquables des Canadiens d'origine africaine pour les Forces canadiennes et leur pays en rendant hommage à ces anciens combattants et héros morts au combat grâce à une cérémonie commémorative nationale et un monument de guerre pour les Canadiens d'origine africaine. Ainsi nous pourrions rendre hommage aux soldats noirs qui se sont battus et qui sont morts pour garantir notre liberté.

Plus tôt cette année, le 24 février 2011, lors du Mois de l'histoire des Noirs, le ministère de la Défense nationale a, pour la première fois, souligné et reconnu les contributions des Canadiens d'origine africaine des Antilles britanniques et d'Haïti, et des Canadiens noirs au sein des Forces canadiennes.

En tant que citoyen canadien né en Jamaïque et quatrième Canadien d'origine africaine nommé au Sénat du Canada, je connais très bien les luttes auxquelles les minorités sont confrontées dans ce pays. Je suis aussi tout à fait conscient de l'immense bataille que les Canadiens noirs doivent mener pour être inclus et reconnus en tant que membres de la vie militaire canadienne.

Bref, ces anciens combattants ont ouvert la voie aux membres des Forces canadiennes de toutes origines pour occuper la place qui leur revient pour refléter la société canadienne diversifiée qu'ils servent. Ces anciens combattants Noirs ont lutté pour leur droit de défendre leur pays et leurs concitoyens. Ils méritent, au même titre que leurs frères d'armes, l'honneur d'avoir une cérémonie nationale commémorant leur contribution.

Honorables collègues, je crois fermement que bien que les Forces canadiennes se présentent comme étant une institution nationale pertinente, moderne et progressiste du XXI^e siècle, nous devons être transparents et entièrement reconnaître les contributions et sacrifices que les Canadiens d'origine africaine ont fait par le passé pour nous garantir un avenir prometteur. Il est essentiel que notre gouvernement s'engage à éduquer les Canadiens et le monde quant à la riche histoire des Canadiens d'origine africaine au sein de la vie militaire canadienne.

Pendant mes recherches pour cette étude, j'ai été heureux de constater que les sites Web des ministères de la Défense nationale, des Affaires étrangères et des Affaires des anciens combattants comptaient des pages consacrées aux soldats canadiens d'origine africaine dans des régiments de diverses guerres. Cependant, honorables membres du comité, j'ai trouvé tout à fait honteux que ces faits historiques demeurent cachés et que cette histoire soit enterrée dans le passé et ne soit pas reconnue par une cérémonie commémorative nationale.

Il y a de nombreux avantages éducatifs d'avoir une cérémonie commémorative nationale qui souligne le rôle des Canadiens d'origine africaine dans l'histoire canadienne, et pas seulement pour les jeunes, mais aussi pour tous les Canadiens et Canadiennes. Nous et les générations à venir devons nous rappeler les sacrifices et réalisations des Canadiens d'origine africaine. Nos ancêtres noirs se sont battus ardemment pour faire tomber les obstacles et pour ouvrir la voie aux plus jeunes. On ne devrait plus cacher leurs efforts, mais plutôt nous en servir pour inspirer et encourager nos jeunes afin qu'ils comprennent qu'ils peuvent, eux aussi, changer le statu quo.

Je recommande fortement que cette cérémonie commémorative nationale se déroule chaque année. Cela pourrait être le Jour de l'émancipation, soit le premier lundi du mois d'août. Cette journée souligne l'abolition de l'esclavage, en 1834, dans l'Empire britannique et donc également au Canada.

Je souligne le travail de mon prédécesseur, le défunt sénateur Calvin Ruck, pour avoir préservé, promu et commémoré l'histoire des anciens combattants noirs. Ses efforts ont permis à son successeur de voir l'érection d'un monument en Nouvelle-Écosse dédié aux membres du 2^e Bataillon de construction, le Corps expéditionnaire canadien. En effet, ce monument symbolise tout particulièrement les contributions des Canadiens d'origine africaine au sein du 2^e Bataillon de construction. Je recommande qu'on érige un monument de guerre pour représenter tous les soldats canadiens d'origine africaine qui ont servi leur pays et qui continuent de le faire — il s'agirait d'une cérémonie nationale qui rendrait hommage à tous les soldats afro-canadiens, aussi bien du passé que du présent.

Honorables collègues, il est important que le Canada souligne le rôle important que les Noirs ont joué et continuent de jouer dans l'histoire de notre pays. Fait pertinent à noter, nos premiers ministres et ministre de la Défense, Peter MacKay, ont indiqué ce qui suit lors d'une cérémonie tenue à Téhéran en 2009:

« Leur héritage se traduit par le Canada qu'ils ont contribué à bâtir et protéger, un pays qui valorise la liberté, la démocratie, les droits de la personne et l'État de droit. Les Canadiens noirs peuvent jouir d'une fierté unique de faire leur service envers leur pays. En effet, leur passé honorable a toujours été caractérisé par le patriotisme, les sacrifices et l'héroïsme. »

C'est tiré d'un discours du premier ministre.

Le ministre de la Défense Peter MacKay a dit: « Heureusement, de nos jours, nous assistons à une plus grande reconnaissance des efforts que ces hommes et femmes ont faits au nom du Canada. Leurs réalisations vont au-delà de notre histoire depuis la Confédération. Leurs efforts ne seront pas oubliés. »

Ce qu'il ne faut surtout pas oublier, honorables collègues, c'est qu'une cérémonie commémorative nationale nous rappelle que nous avons surmonté des tribulations et que nous allons continuer de le faire lors de notre lutte pour l'égalité et le maintien de notre liberté.

J'espère que mon exposé a été utile. Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, sénateur Meredith.

Comme vous n'avez pas beaucoup de temps, j'aimerais limiter les membres du comité à quatre minutes chacun pour que tout le monde puisse poser une question.

Tout d'abord, du NPD, M. Stoffer.

• (0855)

M. Peter Stoffer: Monsieur le sénateur, merci beaucoup d'être venu, et merci d'avoir mentionné que le 2^e Bataillon de construction a une cérémonie chaque année à Pictou. C'est vraiment très émouvant.

J'ai une question à vous poser. Vous avez peut-être remarqué que quand vous vous dirigez vers le Monument commémoratif de guerre du Canada depuis le Château Laurier, on retrouve 15 bustes de nos héros qui ont servi depuis 1812, et parfois même avant cette date. Mais il manque un buste, celui de William Hall, le premier ancien combattant canadien noir de la marine, qui a servi en 1850. J'ai demandé à maintes reprises qu'on érige un buste à son effigie pour souligner non seulement le travail de William Hall et des anciens combattants, mais aussi le travail de tous les Néo-Écossais et Canadiens noirs qui ont servi au sein de nos forces armées. Cependant, on a toujours rejeté ma demande jusqu'à maintenant.

Je me demande si nous pourrions nous revoir à une date ultérieure pour discuter de ce que nous pouvons faire pour corriger la situation parce que je crois qu'il s'agit d'une grave erreur. Je ne pense pas que quiconque l'ait fait exprès. Il s'agit d'un oubli. Ce nouveau buste rendrait hommage à la cause dont vous êtes venu nous parler aujourd'hui.

L'hon. Don Meredith: Merci beaucoup. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Il y a quelques semaines, je me suis rendu en Nouvelle-Écosse pour souligner un événement à Africville. On y a construit une église commémorative. Lors de l'événement, on a aussi mentionné que 29 pays de l'African Diaspora Heritage Trail se sont réunis en Nouvelle-Écosse pour discuter du patrimoine africain.

Je crois qu'il est honteux que nous n'ayons pas reconnu les personnes qui ont contribué à notre pays avant la Confédération. Il est important que nous continuions à souligner le travail de ces personnes, surtout pour les jeunes Canadiens. Ainsi, ceux-ci comprendront ce qui constitue notre pays: nous devons reconnaître les sacrifices de ceux qui ont servi.

M. Daniel et moi avons participé à une cérémonie pour la guerre de Corée. Des soldats d'origine africaine se sont battus pendant cette guerre. Je sais que cette guerre remonte assez loin dans le temps, mais c'est une cause qui mérite d'être portée. Honorable député, je vous garantis mon appui.

Le président: Madame Mathyssen.

Mme Irene Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Merci beaucoup.

M. Stoffer et vous avez soulevé un point très important, soit notre manque d'information sur l'histoire des Noirs. D'où je viens, à London en Ontario, il y a une église qui était au centre du chemin de fer clandestin, mais les gens de London n'en savent rien.

Nous avons le Congrès des femmes noires, qui, chaque année, encourage les jeunes Noires de notre collectivité à poursuivre leurs études postsecondaires et à participer au phénomène éducatif duquel vous avez parlé de façon si éloquente.

Comment pouvons-nous promouvoir l'histoire des Noirs dans nos collectivités et nous assurer qu'elle soit reconnue? Y a-t-il quelque chose que nous, parlementaires, pouvons faire et que nous ne faisons pas présentement?

L'hon. Don Meredith: Le gouvernement a un grand rôle à jouer pour reconnaître et mettre en lumière le passé et les contributions des soldats afro-canadiens. Dans le rapport sur les officiers canadiens du XXI^e siècle, les auteurs ont étudié l'inclusion, la reconnaissance de la diversité et de la communauté et la transparence. Je ne pense pas qu'on puisse raconter l'histoire de ce pays sans reconnaître ceux qui y ont contribué.

Les jeunes d'aujourd'hui sont motivés de m'entendre, dans les écoles secondaires et partout au pays, les encourager et leur donner les moyens de s'enrôler dans l'armée. En effet, ils se reconnaissent dans les visages de ceux qui les ont précédés. Il est important que les jeunes comprennent qu'ils représentent un fragment de la mosaïque canadienne, et que, à l'instar de leurs prédécesseurs, ils peuvent eux-aussi contribuer à leur pays. C'est important et c'est une responsabilité qui nous revient.

J'ai entrepris cette mission et ai reçu l'appui de députés de différents partis. Le sénateur Don Oliver appuie grandement cette initiative: ses ancêtres ont été des esclaves et ont aussi participé à la guerre. L'Ontario Black History Society m'a également offert son soutien.

Il est important que nous continuions à informer la population et à nous assurer que les jeunes soient toujours motivés par le passé pour travailler à un avenir prometteur.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le sénateur.

M. Lizon a maintenant la parole.

• (0900)

M. Wladyslaw Lizon (Mississauga-Est—Cooksville, PCC): Merci, monsieur le sénateur.

Selon vous, monsieur le sénateur, quelles mesures pourrions-nous prendre pour mettre en valeur les contributions des Afro-Canadiens mais aussi d'autres groupes? Notre pays est très diversifié; ainsi, en soulignant les efforts d'un groupe seulement, je crois que nous en laisserions d'autres de côté. Les Autochtones, les Japonais, les Chinois et autres ont aussi contribué à notre pays.

Pouvez-vous nous dire quelques mots là-dessus?

L'hon. Don Meredith: Certainement. Merci beaucoup pour votre question. Elle est très pertinente.

Je crois que le monument de guerre, pas très loin d'ici, représente les Autochtones. Je crois aussi — je ne crois pas seulement, en fait, je sais — qu'on reconnaît les anciens combattants de la guerre de Corée lors d'une cérémonie commémorative qui se déroule à Brampton. Je crois qu'il est important que nous continuions à nous faire les champions de ceux qui ont servi dans ce pays.

Honnêtement, je crois que la communauté noire n'en n'a pas fait assez pour ce qui est des demandes continues et de la franchise. Je crois qu'il est de mon devoir, non seulement en tant que Canadien mais en tant que sénateur noir, que ces questions dont nous parlons soient portées à l'attention du gouvernement et reçoivent l'appui de tous les députés de toute allégeance politique. Il ne s'agit pas d'une question partisane. Il s'agit d'une question non partisane pour vraiment reconnaître les contributions de tous les Canadiens.

Nous savons que le visage du Canada a changé au cours des dernières 50 années. Je crois que nous devons continuer à reconnaître les efforts des communautés qui ont servi le Canada, peu importe leurs origines.

M. Wladyslaw Lizon: Dans le même ordre d'idée, présentement, les Forces canadiennes comprennent différents groupes culturels ou ethniques. Pensez-vous que nous devrions continuer de reconnaître les groupes individuellement ou devrions-nous reconnaître les Canadiens globalement?

L'hon. Don Meredith: Nous devrions reconnaître les contributions que les différents groupes ethniques apportent au pays au sein des Forces canadiennes peu importe la façon dont nous le faisons, que ce soit avec une plaque ou par l'entremise des différents organismes qui représentent les groupes, je crois que nous devrions reconnaître le travail, le dévouement et les sacrifices de ces Canadiens pour le Canada.

M. Wladyslaw Lizon: Est-ce que les jeunes Canadiens sont conscients de ce que vous avez mentionné? Est-ce qu'on les éduque dans ce domaine?

L'hon. Don Meredith: Absolument.

Un des jeunes soldats reconnus, Kevin Junor, était un vaillant soldat au sein de l'armée. On l'a reconnu et on lui a décerné une médaille en 2009. En tant que jeune soldat, il informe beaucoup d'élèves du secondaire, parce que nombre d'entre eux ne sont pas conscients de la situation.

Je crois qu'une partie du problème — comme je l'ai dit, je félicite le ministère des Anciens Combattants pour son site Web — c'est qu'il faut chercher ces renseignements. Je crois que cela devrait faire partie de l'enseignement dans les écoles, pas seulement pendant le Mois de l'histoire des Noirs. Ça fait partie de l'histoire. On ne devrait pas parler de l'histoire seulement pendant le Mois de l'histoire des

Noirs. Nous devrions parler de l'histoire et des contributions des Canadiens à leur pays chaque jour de l'année.

Je crois qu'il est important que nous continuions à parler à nos jeunes, à les sensibiliser et à les encourager non seulement à étudier l'histoire mais à devenir membres des Forces canadiennes et à acquérir l'expérience que le milieu militaire a à offrir.

Comme vous l'avez dit, de nombreux membres des Forces prennent leur retraite. Je crois que la prochaine génération devrait être diversifiée lors de nos missions partout dans le monde et dans divers pays. Je crois qu'il est important que nous reflétions de façon fidèle la diversité que le Canada a à offrir.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le sénateur.

M. Hsu a maintenant quatre minutes.

M. Ted Hsu (Kingston et les Îles, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci d'être venu aujourd'hui. Je suis intéressé par ce que vous avez dit sur la difficulté de trouver les renseignements lorsque vous avez fait votre recherche. Il semblerait que vous avez consacré beaucoup de temps à cette recherche.

Pourriez-vous nous en dire davantage là-dessus? Pourquoi était-ce difficile? Pourquoi avez-vous eu à chercher autant? Y a-t-il quelque chose que nous, en tant que parlementaires, pourrions ou devrions faire pour rendre ces renseignements plus accessibles à vous, aux autres chercheurs, aux historiens, aux artistes et aux auteurs?

• (0905)

L'hon. Don Meredith: Je viens de revenir d'une conférence en Nouvelle-Écosse où on a parlé du fait que de nombreux récits historiques sont enterrés et qu'il n'y a pas d'événements commémorés pour que la population s'en souvienne. On parle du souvenir et du « Nous nous souviendrons d'eux ». L'information se trouve sur les sites Web, mais les médias n'en font pas beaucoup mention. Il faut utiliser les moteurs de recherche ou autres outils du genre. C'est ce à quoi j'ai eu recours pour trouver l'information.

Des personnes comme le sénateur Oliver, qui s'y connaît très bien dans le domaine, ou Rosemary Sadler, la présidente de la Ontario Black History Society, se donnent comme devoir de mentionner l'histoire et d'en parler. Je crois qu'il est important que nous mettions sur pied un programme éducatif pour les écoles qui parlera des diverses contributions que les Canadiens ont apportées à ce pays. Ce serait un début. Il y a un processus éducatif et il est important que nous continuions à travailler dans ce sens.

Il y a aussi des cérémonies publiques qui reconnaissent ces contributions durant un mois en particulier ou pendant la période du jour du Souvenir. C'est l'occasion de reconnaître toutes les personnes provenant des communautés diverses qui ont apporté des contributions au pays.

Ce comité a une mission fascinante. Comment reconnaître les autres communautés? Je crois qu'il est important que nous entamions ce processus. Certains groupes ont été reconnus, comme la communauté coréenne, et je crois qu'il est important que nous ayons un endroit où les personnes peuvent se rendre pour commémorer les groupes.

L'honorable Irene Mathysen nous a rappelé que de nombreux volets de l'histoire n'ont pas été racontés. Je crois qu'il est important que ce comité reconnaisse cette lacune et trouve un mécanisme pour transmettre ce message.

M. Ted Hsu: Pensez-vous que nous devons faire plus de recherche? Y a-t-il plus de récits historiques à découvrir? Ou devrions-nous mettre l'accent sur une meilleure transmission de l'information dont nous disposons déjà?

L'hon. Don Meredith: Le rapport intitulé « L'officier canadien au XXI^e siècle (L'officier en 2020) » parle de transparence et d'inclusion. Je crois qu'il est important de suivre le chemin tracé. Nous disposons de beaucoup de renseignements. Il s'agit simplement de les diffuser.

L'histoire est là; les faits ont été colligés. Il y a des personnes qui font des recherches pour documenter les récits de ceux qui ont servi depuis la Deuxième Guerre mondiale et qui sont toujours vivants. Ces chercheurs recueillent les récits des soldats avant qu'ils ne disparaissent de la surface de la terre. Je crois qu'il est important de transmettre ces récits aux plus jeunes pour qu'ils puissent entendre les voix de leurs prédécesseurs.

Le président: Merci.

Monsieur Storseth.

M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC): Merci, monsieur le sénateur, d'être venu aujourd'hui. C'est un sujet très intéressant.

Est-ce que votre vision de la chose se traduirait par une cérémonie ou un monument à Ottawa? Ou imaginez-vous quelque chose qui serait partout au pays?

L'hon. Don Meredith: Les deux. Certaines provinces ont commencé à rendre hommage à des Canadiens partout au pays. En Ontario, différents projets sont mis sur pied pour honorer les soldats. Mais Ottawa est la capitale du pays, et je crois qu'il est important qu'on organise quelque chose ici.

Pour commencer, nous devons souligner les contributions. Beaucoup de voyageurs viennent à Ottawa et pourraient voir le monument. De nombreuses écoles viennent à Ottawa, et les contributions des soldats pourraient faire partie des visites du Parlement. Des touristes de tous les horizons viennent à Ottawa.

J'aimerais qu'on érige quelque chose ici à Ottawa, mais nous devons aussi installer des plaques commémoratives partout au pays, dans les régions d'où les soldats viennent. Par exemple, nous voulons rendre hommage aux personnes qui viennent du Québec et qui se sont battues pendant les guerres. Nous devrions installer une plaque dans leur village natal pour souligner leur contribution aux Forces canadiennes.

M. Brian Storseth: Au cours des prochaines semaines, ce comité discutera, entre autres, du thème de la commémoration. De toute évidence, vous avez déjà beaucoup réfléchi à cette question. Que pensez-vous de la possibilité d'entrer en communication avec la jeune génération par l'entremise de médias sociaux? Qu'est-ce qui pourrait être fait à cet égard?

• (0910)

L'hon. Don Meredith: Absolument.

Je suis très heureux que vous souleviez ce point. Les jeunes sont constamment sur Facebook. C'est le cas de mes deux adolescents. Il est important que nous profitions du potentiel des médias sociaux. Ils constituent la façon par excellence de faire entendre notre message, d'informer les jeunes quand une couronne a été déposée, et d'expliquer pourquoi elle l'a été. Nous pouvons rédiger des gazouillis à ce sujet. C'est une façon de sensibiliser les jeunes partout au pays. Notre monde s'est rétréci grâce à la technologie, celle-ci est donc importante.

La conférence à laquelle j'ai participé avec le sénateur Oliver et d'autres, ainsi que certains autres événements montrent que des citoyens... Il y a une mixité entre notre partenaire principal, les États-Unis, et la riche histoire qui existe avec les loyalistes britanniques qui sont venus ici et qui ont servi lors de la Première Guerre mondiale pour défendre le Canada et lors de la Guerre de 1812, entre autres. On peut ainsi créer des liens entre les musées et parler de la reconnaissance et des contributions de ces soldats en temps réel. Il est important que nous missions là-dessus pour communiquer avec les jeunes. Les récits d'autrui peuvent les inspirer — incroyable, ils ont fait cela! Celui-là a été le premier pilote noir; celui-ci, le premier pilote coréen. On peut aussi penser à Jeremiah Jones, qui a combattu ardemment pour le Canada à la crête de Vimy. Des personnes comme celles-ci vont inspirer l'espoir chez les jeunes Canadiens.

De nombreux jeunes Canadiens partout au pays se sentent exclus et complexés. En reconnaissant ces héros, on peut encourager les jeunes à accomplir quelque chose et à apporter leur contribution à ce pays. Je crois qu'il est important d'avoir recours aux médias pour accomplir cet objectif.

M. Brian Storseth: Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Il vous reste environ 30 secondes.

M. Brian Storseth: Je serai donc bref.

L'hon. Don Meredith: Je vais essayer de ne pas m'éterniser.

M. Brian Storseth: Chaque unité militaire conserve sa propre histoire. Il s'agit de quelque chose que vous pouvez aussi étudier pour vous assurer que les soldats noirs sont reconnus dans les récits de ces unités. Cela leur tient tous très à coeur.

L'hon. Don Meredith: C'est juste.

Par exemple, l'armée de l'air honore ses capitaines. Lors de mes recherches... J'ai vu les noms de pionniers qui m'échappent présentement. J'aimerais répéter que nos forces armées ont grandement évolué puisqu'elles permettent maintenant à des personnes de tous les horizons de s'enrôler. Jadis, les Noirs ne pouvaient pas servir aux côtés de leurs collègues. Certains d'entre eux ont dû mentir pour servir leur pays. En lisant ces récits, je me suis dit, quel dévouement que celui d'une personne prête à risquer sa vie et à mentir quant à son âge pour pouvoir s'enrôler! Ces militaires trouvaient des moyens — par exemple, en nettoyant la cour ou de l'équipement — de consacrer leurs vies au service des forces armées.

Nous devons à tout prix continuer de souligner le travail de ces personnes. C'est important pour l'avenir de nos jeunes.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le sénateur.

La parole est maintenant à Mme Papillon pour quatre minutes.

[Français]

Mme Annick Papillon (Québec, NPD): Tout d'abord, merci beaucoup de vous être déplacé et d'être venu ici, aujourd'hui.

L'hon. Don Meredith: Madame, je ne peux parler le français qu'un petit peu.

Mme Annick Papillon: J'espère que la traduction fonctionne bien.

Je pense que c'est en effet quelque chose que l'on doit mieux faire connaître. C'est une histoire fort méconnue. Dans les événements, il faudrait peut-être créer quelque chose ou trouver un moyen de vraiment faire plus de publicité.

Avez-vous des exemples à partager avec nous? Les États-Unis, par exemple, auraient-ils fait quelque chose dans ce sens dont on pourrait s'inspirer et qui pourrait nous permettre de poursuivre cette réflexion?

[Traduction]

L'hon. Don Meredith: Merci beaucoup pour votre question.

L'une des choses qui se fait à Washington D.C. — je fais présentement des recherches là-dessus et je pourrai vous remettre des données quantitatives plus tard — c'est de commencer par souligner les contributions des soldats grâce à leurs monuments. Les musées prennent de l'importance. Un homme m'a parlé lors d'une conférence. Il m'a dit que les Américains commencent à souligner les contributions que les Noirs ont apportées aux forces armées américaines. C'est un phénomène répandu. Bien entendu, nous parlons ici de 40 millions à 45 millions de Noirs partout aux États-Unis; les Américains doivent donc s'assurer de leur propre chef que les efforts des soldats sont reconnus.

À Philadelphie, des particuliers ont donné à un musée une maison où un soldat a vécu. Un projet de développement immobilier menaçait de détruire une maison. Les gens de la communauté ont lutté pour que cela ne se produise pas parce que la maison leur rappelait un soldat qui s'était battu à la guerre. La maison a pu être conservée dans le patrimoine historique. Il y a d'autres exemples, et mon bureau peut certainement vous donner des renseignements quant à des emplacements précis. Je vous ai parlé des deux exemples qui me viennent à l'esprit présentement.

Merci.

• (0915)

[Français]

Mme Annick Papillon: Merci.

[Traduction]

L'hon. Don Meredith: Merci.

Le président: Quelqu'un d'autre veut-il prendre la parole? Il nous reste quelques minutes si quelqu'un...

[Français]

M. Réjean Genest (Shefford, NPD): Je vous remercie beaucoup de votre intervention.

Je note qu'au Québec, sauf dans la région de Montréal, l'histoire des Noirs est plutôt faible. Leur présence était plutôt concentrée à Montréal. Par contre, étant donné la nouvelle forme d'immigration, la communauté noire, au lieu de demeurer dans des ghettos à Montréal ou dans les régions, vient de plus en plus s'installer dans des villes en province. J'ai la chance d'avoir une municipalité de mon comté où il y a une importante communauté noire qui s'intègre de plus en plus, et je trouve ça bien.

En ce qui concerne cette communauté noire, quelle approche devrions-nous adopter de concert avec des associations pour leur montrer que la présence des Noirs au Canada n'est pas juste celle qui relève de l'immigration actuelle, mais qu'elle fait partie de notre histoire? Avez-vous des idées pour montrer aux jeunes et aux gens qui viennent d'arriver d'outre-Atlantique ou de l'Amérique du Sud qu'eux aussi ont une histoire dans ce nouveau pays? Avez-vous une idée quant à la manière d'intégrer cela dans notre communauté?

[Traduction]

L'hon. Don Meredith: Monsieur le député, je vous remercie d'avoir posé cette importante question.

Je reviens sans cesse à l'éducation. Je reviens sans cesse à nos établissements d'apprentissage. Lorsque j'étais à l'école secondaire, on m'a parlé de Samuel de Champlain et de Mathieu Da Costa. Je ne savais pas que Mathieu Da Costa était noir. La question est donc d'agir de façon transparente et de rendre notre histoire pertinente, claire. Nous avons des livres d'histoire; nous devons veiller à ce que les visages de ces soldats qui se trouvent sur le site Web du ministère des Anciens Combattants... Je vois certains de ces visages pour la première fois, et je suis au pays depuis plus de 35 ans. Il est donc important pour nous de continuer de parler aux jeunes par l'intermédiaire des établissements d'enseignement. Je pense que c'est le bon moyen.

Les groupes confessionnels et les groupes de jeunes ont une responsabilité à l'égard de l'information qu'ils reçoivent; toutefois, ici aussi, cela doit être coordonné. J'estime donc que le ministère des Anciens Combattants doit faire un effort pour s'assurer que nos écoles disposent des ressources nécessaires pour parler à ces jeunes Canadiens qui arrivent, afin qu'ils connaissent la vraie histoire de notre pays plutôt que de ne pas se voir représenter au sein de l'armée. Ils apprendront les contributions passées des Canadiens qui ont participé à des exploits et fait de l'excellent travail. Je pense que cela doit maintenant figurer parmi nos priorités.

Je pense que nous devons commencer par notre système d'éducation. Nous commencerons par nos centres communautaires. Ceux-ci recevraient aussi des renseignements du ministère des Anciens Combattants indiquant ce qui suit: « Voici la vraie mosaïque du Canada; voici les contributions de différentes personnes, que vous soyez de l'Inde, ou de l'Amérique du Sud. Vous êtes venus au pays et vous avez apporté votre contribution. Que vous veniez de la Chine ou de la Corée, vous avez contribué au pays. » Je pense qu'il est important de reconnaître ces contributions.

Il faut rédiger un document d'apprentissage concis et précis, tout en étant complet. Les renseignements doivent être clairs et conformes à ceux du site Web qui sont transférés, et je pense que cela se ferait facilement. Je pense que si les renseignements existent déjà, ils doivent être réunis et présentés de façon à ce que tous puissent, chaque jour, prendre un livre ou visiter un site Web ou être inspirés d'une façon ou d'une autre par une plaque ou un événement de commémoration qui souligne ces contributions. Nous pourrions ainsi permettre à nos jeunes de participer et les encourager.

Le président: Merci, monsieur le sénateur.

Je sais que vous devrez bientôt nous quitter.

• (0920)

L'hon. Don Meredith: Ça va. Je peux répondre à quelques questions de plus. Cela me plaît.

Le président: Ça se voit, et c'est bien.

Nous passerons à Mme Davidson pour le temps qu'il nous reste.

Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le sénateur, merci beaucoup d'être avec nous ce matin.

Je ne siège habituellement pas à ce comité, de sorte que je trouve cela assez intéressant. Lorsque j'étais enfant, je me souviens que mon père était un fier ancien combattant de la Deuxième Guerre mondiale et qu'il avait passé cinq ans en Europe. Je me souviens qu'il disait que peu importe aux côtés de qui on se bat, peu importe avec qui on se bat; on est sur la même longueur d'onde qu'eux, ce sont des Canadiens et ils combattent tous pour le Canada, de sorte qu'ils sont tous considérés comme égaux. Il n'y avait pas de division parmi les membres à part entière des forces.

Vous avez parlé des anciens combattants de la guerre de Corée qui ont été honorés et, bien sûr qu'ils ont été honorés, comme beaucoup d'autres. Nous commençons aujourd'hui à voir des cérémonies en hommage aux anciens combattants d'Afghanistan, c'est-à-dire tous ceux qui étaient là-bas, peu importe leur ethnité. Vous avez parlé des personnes qui ont menti pour pouvoir servir leur pays. Cela s'est toujours produit. Des enfants de 16 ans ont menti lors de la Deuxième Guerre mondiale, et probablement lors de la Première Guerre mondiale également. Je sais que des amis de mon père l'ont fait et ont pu servir leur pays.

Je comprends ce que vous dites, mais comment avez-vous été reçu? Avez-vous parlé à des groupes d'anciens combattants? Les anciens combattants appuient-ils cette idée? De quoi leur avez-vous parlé?

L'hon. Don Meredith: Je n'ai pas beaucoup communiqué avec les groupes d'anciens combattants en tant que tels, mais plutôt avec les personnes qui les entourent — comme Kevin Junor, qui a été décoré, comme je l'ai dit — qui demandent cette reconnaissance. Il est originaire du détachement de Regent Park, à Toronto, tout comme le soldat, M. Dyer, qui a été tué en Afghanistan. Il y a également un autre homme, dont le nom m'échappe. Les différents groupes de partout au pays sont tous d'accord. Les organisateurs de Victorious Legacy ont, encore une fois, été des champions pour cette cause et dit que nous devons la reconnaître.

J'ai été heureux d'entendre les déclarations du premier ministre et de Peter MacKay en 2009. De telles déclarations du premier ministre et du gouvernement du Canada ont des échos partout au Canada.

Je pense qu'il est important que d'autres groupes se joignent à la parade avec le temps. Parfois, par simple frustration, les gens abandonnent, parce qu'ils ont l'impression que rien ne va arriver, alors, pourquoi s'en faire? Mais si vous connaissez mon histoire, vous savez que je n'abandonne pas facilement. J'ai en moi un esprit combatif. J'ai combattu pour que les jeunes de nos villes aient droit à une qualité de vie et puissent se défaire de la violence causée par les armes à feu, et ainsi de suite, et c'est ce même esprit qui me guidera dans ce combat-ci. J'espère que ce ne sera pas une grande guerre, mais que nous allons l'emporter au bout du compte.

Je pense que c'est une commémoration importante. Et d'autres personnes dans cette pièce m'ont appuyé, et le sénateur Downe, le sénateur Oliver et le député Joe Daniel ont aussi montré leur appui à l'égard de cette initiative. Je pense qu'il est important de refléter la diversité dans cette pièce, la diversité au pays, et que nous devons nous assurer qu'elle se reflète aussi dans l'armée; les contributions doivent également le refléter de la même façon.

Merci beaucoup.

Mme Patricia Davidson: Merci. C'est tout.

Le président: En fait, cela nous amène très près de l'heure à laquelle vous devez nous quitter.

Je tiens à souligner, monsieur le sénateur, que nous vous remercions pour votre exposé. Votre passion et votre engagement à

l'égard de cette initiative signifient qu'elle se poursuivra. Et je pense que cela suscite beaucoup d'intérêt, comme Mme Eve Adams, secrétaire parlementaire, l'a indiqué; un suivi sera fait et on s'assurera que le gouvernement et le pays agissent de la bonne façon à l'avenir. Vos commentaires et votre participation de ce matin ont été très appréciés, et nous vous en remercions.

L'hon. Don Meredith: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci également à vous, honorables députés. Je suis heureux d'avoir été ici. Merci.

Le président: Il nous reste du temps avant que les prochains témoins arrivent parce que nous ne commençons qu'à 9 h 45; nous pouvons donc faire une petite pause, à moins que vous ne souhaitiez discuter d'un sujet en particulier.

Très bien, nous ferons une pause jusqu'à 9 h 40. Merci.

● (0920)

(Pause)

● (0930)

Le président: Pouvons-nous reprendre? Nos témoins sont ici et le quorum est atteint, de sorte que nous pourrions peut-être terminer un peu plus tôt que prévu aujourd'hui. Le député libéral n'est pas ici, et il ne nous en manque qu'un ici, un ou deux, alors ça va.

Si cela nous convient tous, alors, je vais remercier et accueillir un homme que nous avons certainement vu auparavant devant le comité. Nous avons discuté avec lui à de nombreuses reprises. Nous sommes très heureux d'accueillir à nouveau Derek Sullivan, directeur général du programme Le Canada se souvient, ainsi que Peter Mills, directeur du programme Le Canada se souvient.

Nous sommes très heureux de vous accueillir ce matin, messieurs. De plus, comme vous le savez, nous préférons que les remarques préliminaires ne dépassent pas 10 minutes si possible, ce qui donne aux membres du comité beaucoup de temps pour poser des questions et entendre les réponses. Si nous sommes tous d'accord, je vous cède la parole. Allez-y, je vous prie.

● (0935)

M. Derek Sullivan (directeur général, Direction générale du programme Le Canada se souvient, ministère des Anciens Combattants): Merci beaucoup.

Généralement, monsieur le président, je dis que je peux parler de souvenirs de 20 minutes à trois jours. Aujourd'hui, j'essaierai de ne pas dépasser 10 minutes afin de respecter les directives du comité.

Merci beaucoup de nous avoir invités à vous parler du souvenir. C'est toujours un bon moment pour parler du souvenir, mais les mois précédant la Semaine des anciens combattants et le jour du Souvenir sont un moment particulièrement approprié.

Le ministère des Anciens Combattants compte deux secteurs d'activité. L'un d'eux consiste, bien entendu, à fournir des services et des avantages aux anciens combattants ainsi qu'à aider les militaires actifs à faire la transition vers la vie civile. L'autre secteur d'activité concerne le programme Le Canada se souvient. Le but de ce secteur d'activité consiste à veiller à ce que les Canadiens soient conscients des services, des sacrifices et des contributions de nos anciens combattants ainsi qu'à encourager les Canadiens à honorer ces services et ces sacrifices de façon active.

Le programme Le Canada se souvient compte de nombreux éléments. Il y a des monuments nationaux et internationaux. Nous administrons des ressources culturelles assez extraordinaires qui appartiennent aux Canadiens. Nous détenons 13 monuments commémoratifs de la Première Guerre mondiale sur des champs de bataille en France et en Belgique, et nous sommes responsables du monument du Canada à Green Park, à Londres, en Angleterre. De plus, sur les deux plus grands sites, nous avons un programme de guides étudiants qui offre aux étudiants des universités canadiennes la possibilité de fournir des services d'interprétation au million de visiteurs que nous recevons sur ces deux sites chaque année. Nous sommes également responsables, de concert avec d'autres ministères, du Monument commémoratif de guerre du Canada et de la Tombe du Soldat inconnu, ici à Ottawa, ainsi que des sept livres du souvenir qui se trouvent ici, dans la Chapelle du Souvenir, dans la Tour de la Paix.

De plus, les renseignements au public et les ressources éducatives constituent un élément très important de notre travail. Nous fournissons de l'information aux Canadiens de différentes façons au sujet de l'histoire militaire du Canada ainsi que des services et sacrifices de nos anciens combattants. Notre site Web renferme beaucoup d'information et de matériel. Nous offrons des documents imprimés, des livrets et des feuillets historiques, entre autres, qui sont distribués partout au pays.

Les documents les plus remarquables et les mieux réussis pour vraiment informer et faire appel aux Canadiens sont les documents d'apprentissage que nous fournissons aux écoles, aux enseignants, aux organisations de jeunes et aux organisations d'anciens combattants partout au pays. Nous disposons de matériel d'apprentissage complet qui est offert toute l'année, mais chaque automne, avant la Semaine des anciens combattants, nous fournissons aux 16 000 écoles ainsi qu'à de nombreuses organisations de jeunes, du matériel d'apprentissage sur la Semaine des anciens combattants. Ce matériel s'adresse particulièrement à deux groupes: les élèves du primaire reçoivent un document appelé *Histoires d'animaux à la guerre* et les élèves du secondaire reçoivent un document intitulé *Le Canada se souvient*.

Les trousseaux de renseignements fournies aux écoles sont également envoyées à tous les députés. Vos bureaux ont dû les recevoir au début septembre. Ce sont des échantillons du matériel dont nous disposons et les enseignants peuvent les commander en trousseaux pour la classe, qui comprennent 30 exemplaires. Les enseignants doivent faire quelque chose, prendre des mesures pour les demander. Ces trousseaux ont connu beaucoup de succès, et les commentaires des enseignants ont été assez extraordinaires. En 2008, pour la Semaine des anciens combattants, les enseignants ont commandé 2,3 millions d'exemplaires de ces documents d'apprentissage pour la Semaine des anciens combattants. L'année suivante, le nombre d'exemplaires demandés a connu une augmentation de 38 p. 100, pour atteindre 3 millions, et l'an dernier, il y a eu une autre augmentation, et le nombre d'exemplaires demandés a atteint 3,9 millions.

• (0940)

Ainsi, en deux ans, nous avons connu une augmentation de 70 p. 100; de plus, les évaluations des enseignants ont été très élogieuses à l'endroit des anciens éducateurs qui ont élaboré le matériel, 98 p. 100 des enseignants ayant dit que le matériel était adapté aux niveaux scolaires de leurs élèves et qu'il s'agissait d'outils d'apprentissage efficaces.

Aujourd'hui, avec toutes les pressions exercées sur les programmes d'enseignement au pays, si on veut que les enseignants se

penchent sur un sujet en particulier, comme le souvenir, il faut que ce soit facile. Nous leur donnons donc des outils de qualité adaptés aux programmes des provinces, ainsi que des manuels d'enseignement détaillés afin qu'ils disposent de plans de leçons, entre autres, pour enseigner la matière. Nous sommes donc très satisfaits du succès de ces mesures au cours des dernières années.

Nous offrons aussi des ressources et des caractéristiques en ligne qui sont utilisées par les étudiants dans le cadre de projets de recherche, comme le Mémorial virtuel de guerre du Canada, qui est le registre officiel de tous les Canadiens morts en service au pays, ainsi que le site Web Des héros se racontent, où nous offrons des milliers d'heures d'entrevues avec des anciens combattants de toutes les époques; ces vidéos ont été modifiées et sont disponibles pour visionnement non seulement partout au Canada, bien sûr, mais aussi ailleurs dans le monde.

De plus, nous avons été parmi les premiers ministères gouvernementaux à s'aventurer dans le domaine des médias sociaux. Il y a deux ans, le 14 octobre, nous avons créé des pages Facebook en français et en anglais; c'était quatre semaines avant le jour du Souvenir, et le 11 novembre, nous avions 170 000 amis, c'est-à-dire quatre semaines plus tard. Ces dernières années, ce chiffre a atteint 500 000 amis sur les pages Facebook. Nous avons également des canaux Youtube qui nous permettent de publier des vidéos liées aux anciens combattants ainsi que des liens vers des vidéos tournées par des étudiants canadiens.

Récemment, nous avons lancé les applications pour téléphones intelligents qui permettent aux Canadiens de savoir ce qui se passe dans le domaine du souvenir partout au pays, les événements qui ont lieu dans leurs collectivités ou près de celles-ci — l'heure, l'endroit, etc., sur leurs téléphones intelligents ou leurs ordinateurs.

L'année dernière, pendant la Semaine des anciens combattants, notre dernière campagne de publicité a été particulièrement importante pour nous, parce qu'une grande partie de cette campagne était la campagne « Je suis un vétéran », qui visait à aider les Canadiens à comprendre que les anciens combattants peuvent avoir n'importe quel âge et venir de partout au Canada. Je pense que cela a été particulièrement efficace, et de telles campagnes vont continuer encore une fois cette année, avec certaines améliorations.

De plus, pendant la Semaine des anciens combattants, nous avons mobilisé les Canadiens grâce à une campagne qui leur demande comment ils se souviennent. Cette campagne vise à appeler les Canadiens à l'action en leur demandant d'honorer le service de façon active.

Partout au pays, nous travaillons avec les collectivités et toutes sortes de groupes sans but lucratif pour les aider à organiser des activités du souvenir, des cérémonies, des activités d'apprentissage. Nous avons également trois programmes de financement qui peuvent être utiles. Le Fonds de partenariat d'action communautaire peut fournir du financement à des groupes sans but lucratif pour les aider à organiser des activités partout au pays. Le programme de restauration de cénotaphes et de monuments peut lui aussi aider les groupes sans but lucratif et les collectivités à restaurer des cénotaphes et des monuments parmi les 6 000 que l'on retrouve au pays. Enfin, un nouveau programme a été créé en novembre dernier et peut aider les collectivités à construire de nouveaux cénotaphes et monuments au niveau communautaire.

Anciens Combattants Canada peut aider à organiser des cérémonies dans différentes régions du pays, y compris de nombreuses ici, dans la région de la capitale nationale. Le programme le Canada se souvient comporte un programme d'avantages, qui offre des services de funérailles et d'inhumation à des anciens combattants admissibles ainsi qu'aux parents les plus proches de tous les anciens combattants. En ce qui concerne les décorations et les titres honorifiques, nous donnons de nouvelles médailles aux anciens combattants qui n'en ont pas reçu lorsqu'ils ont quitté le service, médailles qu'ils ont méritées. De plus, nous pouvons remplacer les médailles perdues ou volées.

• (0945)

Nous sommes également responsables de l'entretien des tombes des Canadiens tués à la guerre — environ 110 000 Canadiens sont morts lors des deux guerres mondiales — et nous le faisons grâce à notre partenariat avec la Commonwealth War Graves Commission et le financement que nous en recevons. De plus, nous sommes responsables d'entretenir environ 250 000 tombes d'anciens combattants. Ce sont les tombes des Canadiens qui sont revenus du service militaire et qui sont morts par la suite; pour différentes raisons, leurs funérailles ont été payées par le gouvernement du Canada ou leur stèle funéraire a été érigée aux frais du gouvernement du Canada.

Monsieur le président, je m'interromps ici.

Le président: Merci, monsieur Sullivan.

Monsieur Mills, il vous reste un peu de temps si vous avez quelque chose à ajouter.

M. Derek Sullivan: Je n'ai pas pris tout le temps?

Le président: Eh bien, presque.

Non, j'allais dire que si vous avez quelque chose à ajouter, outre ce qui se trouve dans le document... Où êtes-vous prêt pour des questions? De toute façon...

M. Derek Sullivan: Non, nous pouvons aller directement aux questions.

Le président: Merci beaucoup. Cela a été très utile.

Passons maintenant au NPD. Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer: Merci beaucoup, monsieur le président.

Derek et Peter, merci encore, et merci à votre personnel et à tous les organisateurs de la commémoration de la bataille de la Somme et de Beaumont-Hamel. Vous avez fait de l'excellent travail. Quand on a six Terre-Neuviens qui pleurent à chaque cénotaphe qu'ils visitent... c'était vraiment très émotif. Donc merci beaucoup à votre équipe pour ce que vous avez fait.

J'ai quelques questions. On dit ici que vous administrez les décorations et titres honorifiques de la Première Guerre mondiale, de la Deuxième Guerre mondiale et de la guerre de Corée. Administrez-vous aussi les médailles modernes, comme celles décernées pour la Bosnie et l'Afghanistan, qui ont été perdues ou égarées? Vous occupez-vous aussi des médailles de la guerre de l'Afrique du Sud et de la Guerre des Boers? Voilà ma première question.

Deuxièmement, vous avez parlé d'un programme qui offre du financement pour la construction des cénotaphes communautaires. LLOYD SWICK, qui comparaitra sous peu devant le comité, est un ancien combattant de la Deuxième Guerre mondiale qui fait appel à la collectivité, moi y compris, afin d'ériger un monument pour les animaux au parc de la Confédération. Le problème, c'est qu'étant donné que l'on parle du parc de la Confédération, le ministère ne peut pas participer au financement de ce programme. Je me

demandais si vous savez pourquoi. Si vous ne le savez pas, pourriez-vous nous le dire plus tard?

C'est assez frustrant. Si c'était ailleurs que sur des terres fédérales, le ministère pourrait apporter sa contribution, mais puisque c'est au parc de la Confédération, où se trouve le monument aux Autochtones, entre autres, on leur refuse l'accès au financement. Pourriez-vous en parler, s'il vous plaît?

Merci encore pour tout ce que vous faites.

M. Peter Mills (directeur, Canada se souvient, ministère des Anciens Combattants): Monsieur Stoffer, je peux sans problème vous parler des décorations et des titres honorifiques.

En ce qui concerne les médailles émises pour le service après la guerre de Corée, elles relèvent de la responsabilité de la Direction des distinctions honorifiques et de la reconnaissance du ministère de la Défense nationale. La responsabilité d'Anciens Combattants Canada se limite seulement à la Première Guerre mondiale, à la Deuxième Guerre mondiale et à la guerre de Corée. De plus, nous n'avons sous notre responsabilité personne ayant servi pendant les guerres d'Afrique du Sud, seulement pendant les trois conflits que j'ai mentionnés.

M. Derek Sullivan: J'ai parlé à M. Swick encore hier, et à quelques reprises avant cela, et vous avez tout à fait raison de dire que le programme d'aide à l'édification d'un monument commémoratif dans les collectivités ne peut pas contribuer à ce projet. Ce programme, comme de nombreux programmes fédéraux, comporte une restriction concernant le cumul. Il ne permet pas l'obtention de contributions de différents ministères ou organismes fédéraux. Dans ce cas-ci, donc, si le monument est placé sur des terres de la Couronne, la cession de cette terre de la Couronne pour l'érection du monument est une contribution du gouvernement fédéral, et notre programme ne peut donc pas fournir de contribution au même projet.

M. Peter Stoffer: Merci.

Mme Irene Mathysen: Merci, messieurs Mills et Sullivan, pour votre exposé très instructif.

Je dois dire que je me suis rendue à Monte Casino cet été et que c'était magnifique. Le travail que vous faites avec le Commonwealth est très apprécié par les visiteurs de partout dans le monde.

Votre programme est très impressionnant, car il réussit à aller chercher les enfants et à leur plaire. J'étais auparavant enseignante, et je sais à quel point ce type de projet peut être important. Vous avez atteint de nombreux objectifs avec vos projets sur Facebook, YouTube et Twitter. Qu'aimeriez-vous faire d'autre? Y en a-t-il plus? Nous nous penchons sur les célébrations commémoratives au XXI^e siècle. Aimeriez-vous lancer d'autres types de programmes?

• (0950)

M. Derek Sullivan: Eh bien, c'est un peu comme si vous demandiez à un enfant s'il veut quelque chose dans un magasin de bonbons.

Le président: Une minute.

M. Derek Sullivan: Oui, nous pouvons toujours en faire plus. Mais ce dont il faut se souvenir — et c'est une composante clé de la façon dont nous menons notre travail — c'est qu'il ne s'agit pas du gouvernement du Canada qui se souvient ou qui honore les Canadiens. Notre travail vise à encourager les Canadiens à exprimer leurs remerciements aux anciens combattants pour leurs services et leur contribution.

La majeure partie de notre travail ne vise pas le gouvernement du Canada mais nos propres activités de souvenir; notre rôle le plus important est plutôt celui de catalyseur. C'est de cette façon que nous pouvons aider les Canadiens à exprimer eux-mêmes leurs remerciements, grâce à des programmes comme les partenariats. C'est quelque chose qui ne nécessite pas nécessairement beaucoup plus d'outils.

Ce qu'il nous faut vraiment, c'est trouver des façons novatrices de joindre les Canadiens. C'est ce que nous tentons de faire grâce à nos efforts déployés au niveau communautaire, ainsi que grâce à nos campagnes de publicité et de sensibilisation et aux médias sociaux comme Facebook et les autres ressources.

Le président: Merci, monsieur Sullivan.

Passons maintenant à Mme Adams.

Mme Eve Adams (Mississauga—Brampton-Sud, PCC): J'aimerais revenir sur ce que l'on vient de dire. Vous avez très bien réussi à tendre la main aux jeunes et à la population en général. Les pages Facebook ont très bien fonctionné.

Mais que pourrions-nous faire de plus? Si nous devons nous moderniser, si nous pouvions avoir une liste de souhaits et regarder ce que font les autres pays et les meilleures pratiques que vous avez vues, qu'est-ce qui figurerait au haut de votre liste?

M. Derek Sullivan: En fait, c'est intéressant, car d'autres pays examinent ce que nous faisons. Cela a été très valorisant récemment, mais il y a aussi d'autres possibilités. Par exemple, pendant les années à venir, dans le cadre du 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale — qui se déroulera sur une période de cinq ans de 2014 à 2018 —, d'autres pays comme l'Australie ont des projets plutôt ambitieux. Ce pays n'a pas encore arrêté son choix, mais il existe une série de projets dont un certain nombre sont de grande envergure.

Je pense qu'il serait intéressant de faire quelque chose qui viendrait appuyer nos activités à l'étranger. Comme je l'ai dit plus tôt, le Monument commémoratif du Canada à Vimy ainsi que le Mémorial terre-neuvien de Beaumont-Hamel reçoivent chaque année un million de visiteurs. C'est un moyen extraordinaire de promouvoir le Canada en Europe. Si nous pouvions trouver un moyen d'améliorer les programmes et les activités offerts à ces deux monuments en améliorant, par exemple, les services offerts aux visiteurs, ce serait un progrès considérable dont nous pourrions tirer profit.

S'il y a quelque chose que j'aimerais voir au Canada, c'est une capacité accrue à atteindre les Canadiens par l'intermédiaire des médias toute l'année, mais plus particulièrement à l'automne. Au cours des dernières années, nous avons travaillé de manière différente en nous efforçant d'offrir des activités commémoratives qui vont chercher les gens. Nous avons conclu des partenariats avec des équipes sportives professionnelles et amateurs afin de rendre hommage aux anciens combattants avant des compétitions, qu'il s'agisse d'équipes de la LNH ou l'ensemble des ligues majeures de hockey junior. Nous nous intéressons maintenant aux sports universitaires comme le football et le hockey, et ces milieux ont réagi de manière très positive.

C'est un domaine où il est important, selon moi, de continuer à progresser, car cela nous permet d'intégrer les activités commémoratives à la vie quotidienne des Canadiens plutôt que de nous pousser à les inciter à participer à ces activités là où elles se déroulent, c'est-à-dire à des monuments et au cours de cérémonies.

● (0955)

Mme Eve Adams: Monsieur Sullivan, cela est extrêmement important.

Pouvez-vous nous renseigner sur ce programme unique qui consiste à projeter des fleurs de coquelicot sur des bâtiments? Il s'agit d'un programme remarquable. Je pense que c'est le type d'activité qui vous marque pour des années. Pouvez-vous nous en donner un petit aperçu?

M. Derek Sullivan: Absolument. L'année dernière, nous avons fait quelque chose d'inédit. À Montréal, nous avons projeté un champ de coquelicots virtuel sur l'une des façades du Centre Bell, le stade des Canadiens de Montréal, mon équipe.

Une voix: Eh!

M. Derek Sullivan: Et nous avons invité les Canadiens à envoyer des messages textes à un numéro spécial. Chaque fois que quelqu'un envoyait un message texte à ce numéro, cela faisait apparaître une fleur de coquelicot dans le champ virtuel projeté sur le côté du bâtiment.

Nous essayons de voir comment nous pourrions reproduire cette activité au Centre Bell, mais aussi, ailleurs au pays. Comme cela peut coûter cher, nous cherchons des moyens d'en réduire le coût autant que possible.

Mme Eve Adams: C'est absolument fascinant. Il me semble que c'est une activité commémorative bien ancrée dans le XXI^e siècle.

M. Derek Sullivan: Vous avez parlé des pages Facebook. C'est une des innovations récentes les plus réussies. Et cela ne fait que deux ans. Cette innovation fêtera son deuxième anniversaire dans une semaine. Cela permet à des milliers de Canadiens d'exprimer leurs pensées. Toute l'année, il ne se passe pas un jour sans que quelqu'un affiche un message sur ses pages Facebook. Cela permet à leurs amis de voir ce qu'ils ont affiché, ce qui les incite à devenir eux aussi des amis de ces pages Facebook. C'est ce que ce projet visait à faire. Il vise à inciter les Canadiens et les Canadiennes à faire part de leurs sentiments en leur fournissant un forum à cette fin.

L'un des moments les plus marquants de l'année, c'est lorsque nous n'inscrivons rien de nouveau sur Facebook, mais que le jour de la fête du Canada, nous recevons des milliers de messages de Canadiens et de Canadiennes qui remercient les anciens combattants pour la liberté qu'ils célèbrent ce jour-là. C'est absolument remarquable. Au cours de la première fête du Canada qui a suivi la création de notre programme Facebook, soit en 2010, nous nous sommes fait 12 000 amis en deux jours, et ce, sans rien faire. Les Canadiens et les Canadiennes s'en sont chargés eux-mêmes. Cela a été un véritable succès.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Sullivan.

Nous avons bien hâte que vous ayez la technologie nécessaire pour en faire de même avec le Centre Air Canada.

M. Hsu a maintenant la parole pour cinq minutes.

M. Ted Hsu: Merci, monsieur le président.

Merci d'être venu aujourd'hui pour nous parler de votre travail novateur. Félicitations.

Je voulais vous demander comment le budget affecté au programme Le Canada se souvient a changé au cours de la dernière décennie. Pouvez-vous me donner un petit peu de contexte concernant ce budget?

M. Derek Sullivan: En 2004-2005, ce qui correspondait au 60^e anniversaire de la Deuxième Guerre mondiale, nous avons reçu du financement non récurrent supplémentaire afin de souligner le 60^e anniversaire de différents événements marquants de la Deuxième Guerre mondiale au Canada et à l'étranger. On a organisé des activités à l'étranger auxquelles ont assisté un grand nombre d'anciens combattants, et nous avons aussi apporté notre soutien à des activités qui se sont déroulées partout au Canada. Il s'agissait là d'un financement non récurrent.

En même temps, si je me souviens bien, notre budget a été accru de 6 millions de dollars par an, ce qui nous a permis d'organiser un grand nombre de nouvelles activités dont j'ai parlé plus tôt. Récemment, notre budget a été réduit. Malheureusement, je ne peux vous dire en quelle année. C'était il y a environ deux ou trois ans, et c'était en lien avec quelque chose de planifier de toute façon. Nous devons réduire la taille de nos délégations pour des activités à l'étranger. Il s'agit d'activités commémoratives liées aux deux guerres mondiales, ainsi qu'à la guerre de Corée. Les anciens combattants de la Deuxième Guerre et de la guerre de Corée sont moins en mesure de participer à ces délégations. La seule réduction que j'ai connue dans ce budget est liée à la taille de nos délégations pour les activités à l'étranger.

• (1000)

M. Ted Hsu: Autrement, le budget est-il demeuré stable?

M. Derek Sullivan: Oui, en effet. En fait, il y a eu des augmentations apportées à la subvention que nous accordons à la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, afin de tenir compte des fluctuations du taux de change et de l'augmentation des coûts dans les 134 pays concernés, si je ne me trompe, dans lesquels il y a des sépultures de guerre du Commonwealth.

M. Ted Hsu: Cette augmentation d'environ 6 millions de dollars...

M. Derek Sullivan: C'était en 2004-2005.

M. Ted Hsu: ... il y a cinq ou six ans vous a permis d'effectuer un grand nombre de projets novateurs. Est-il correct de dire cela?

M. Derek Sullivan: Cela nous a certainement beaucoup aidés, oui.

Le président: Monsieur Hsu, est-ce là tout le temps dont vous aviez besoin pour votre intervention?

M. Ted Hsu: Oui.

Le président: D'accord, merci beaucoup.

Les conservateurs ont maintenant la parole. Madame Davidson.

Mme Patricia Davidson: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup pour votre exposé de ce matin. C'était très intéressant.

J'ai été très heureuse d'entendre que 98 p. 100 des enseignants approuvent les trousseaux que vous envoyez. C'est excellent, car je crois qu'il est très important de sensibiliser nos jeunes. Nous devons leur faire passer le message. Il faut commencer dès un jeune âge, et c'est exactement ce que vous faites. En plus, le recours aux médias sociaux est très utile pour mobiliser les jeunes.

Il y a eu beaucoup de controverses dans ma circonscription où l'un de mes commettants s'efforce depuis environ 20 ans de faire reconnaître le 11 novembre comme une journée fériée. Avez-vous des observations à ce sujet? Par le passé, c'était une journée de congé scolaire en Ontario, et ce n'est plus le cas maintenant. Je sais qu'il y a des pour et des contre. Pouvez-vous nous parler de votre expérience en ce qui a trait à la diffusion du message?

M. Derek Sullivan: Oui, bien sûr.

Tout d'abord, la désignation du 11 novembre comme jour férié relève de la compétence provinciale. Je pense que le 11 novembre est considéré comme un jour férié dans huit provinces. Dans l'une de ces provinces, cette date est considérée comme un jour férié, mais pas en toutes circonstances. C'est un petit peu flou.

Dans deux provinces, cette date n'est pas considérée comme un jour férié. C'est une journée où les élèves vont à l'école et où les gens travaillent. Cependant, dans toutes les provinces, c'est un jour férié pour les entreprises et les organisations sous réglementation fédérale. C'est un cas intéressant.

Il est difficile pour les provinces de prendre une décision à cet égard, car il y a des pour et des contre. D'un certain côté, il serait extraordinaire de permettre à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes d'avoir la possibilité de participer à des activités commémoratives, des cérémonies, etc. dans leur collectivité et de prendre un jour férié. Il en va de même pour les élèves. Cependant, il existe un argument contradictoire très fort. En fait, la Légion royale canadienne n'est pas d'avis que le 11 novembre devrait être considéré comme un jour férié. Son motif est que les élèves devraient plutôt être à l'école afin d'y passer une journée consacrée au jour du Souvenir.

On peut donc voir qu'il existe des opinions très arrêtées, et je dirais des arguments très solides, de part et d'autre, pour des motifs que l'on comprend bien.

Mme Patricia Davidson: À titre de personne chargée de la diffusion du produit pédagogique, observez-vous des différences entre les provinces qui en ont fait une journée de congé scolaire et celles où cela n'est pas le cas?

M. Derek Sullivan: Pas vraiment. Il y a eu une réponse très forte dans l'ensemble du pays. Les différences par habitant ne sont pas très significatives. Je ne crois pas que l'on puisse attribuer cela au fait que cette journée soit reconnue ou non comme un jour férié dans la province.

Mme Patricia Davidson: Je voulais vous poser une question concernant les distinctions et les récompenses que vous remettez. Vous avez dit que vous ne vous occupiez que des médailles associées à la Première et la Deuxième Guerre ainsi qu'à la guerre de Corée, mais que vous ne vous occupiez pas des médailles associées à la guerre de Bosnie, à la guerre en Afghanistan, etc. Vous occupez-vous de l'ensemble de l'éventail des activités et de cérémonies? En tant que politiciens et politiciennes, nous assistons à des activités commémoratives de la bataille d'Angleterre, de la bataille de l'Atlantique, de la guerre en Afghanistan, de la guerre de Corée, et de la guerre de Bosnie dans certains cas. Votre mandat englobe-t-il toutes ces activités du point de vue activités et cérémonies, mais pas du point de vue reconnaissance?

•(1005)

M. Derek Sullivan: Absolument. En fait, depuis un certain moment donné, nous consacrons une bonne partie de nos efforts à encourager et à appuyer la reconnaissance des anciens combattants des temps modernes. Notre mandat englobe tout cet éventail. La seule exception à cela, c'est que le ministère de la Défense nationale demeure responsable de l'attribution des médailles décernées aux anciens combattants qui ont servi dans les Forces armées canadiennes après la guerre de Corée. Pour ce qui est des activités commémoratives, de reconnaissance, et de souvenir, absolument. Un élément clé de la campagne « Je suis un vétéran » vise à s'assurer que les Canadiens et les Canadiennes sont non seulement sensibilisés à la question, mais aussi incités à souligner les services rendus par les anciens combattants, y compris ceux qui ont participé à la guerre en Afghanistan, ainsi qu'à d'autres missions récentes au Canada et à l'étranger.

Si l'on examine le matériel pédagogique que nous donnons aux enseignants et aux écoles — nous en avons ici quelques exemplaires pour ceux d'entre vous qui ne les ont pas encore consultés —, on s'aperçoit qu'il englobe toutes les époques de la guerre d'Afrique du Sud jusqu'à la guerre en Afghanistan inclusivement. C'est très clair pour nous. Nous collaborons avec les organisations communautaires afin de nous assurer que les activités qu'elles organisent accordent aux anciens combattants des temps modernes la place qui leur revient dans le groupe à qui l'on rend hommage, plutôt que de se contenter de les voir assister aux activités et de ne rendre hommage qu'à ceux qui ont servi avant eux.

Parfois, c'est très difficile, car un certain nombre de jeunes anciens combattants ne se voient pas comme des anciens combattants. Une partie de notre tâche consiste à les aider à se reconnaître comme tels.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Sullivan.

Nous allons maintenant passer au NPD. Madame Papillon.

Mme Annick Papillon: Je n'ai pas de question pour le moment, mais Réjean Genest aimerait en poser.

[Français]

M. Réjean Genest: Au sujet des cénotaphes, vous avez dit que toute contribution du gouvernement implique que vous ne pouvez pas faire une deuxième contribution.

Les contributions du gouvernement du Québec, des municipalités ou d'un particulier sont-elles incluses là-dedans?

M. Derek Sullivan: Non, monsieur. C'est seulement dans la section touchant les programmes fédéraux. Ce sont seulement les contributions fédérales qui sont considérées comme une contribution du gouvernement en vertu des modalités de ce programme.

M. Réjean Genest: Les contributions équivalent à quel pourcentage du coût réel de l'érection d'un cénotaphe?

[Traduction]

M. Derek Sullivan: Pour les projets que nous finançons, nous assumons 50 p. 100 du coût de l'érection d'un cénotaphe jusqu'à concurrence de 50 000 \$ maximum.

Cela répond-il à votre question?

[Français]

Le président: Monsieur Genest?

M. Réjean Genest: C'est bien. C'est tout.

[Traduction]

Le président: D'accord.

Madame Papillon.

[Français]

Mme Annick Papillon: Tout d'abord, je vous remercie d'être ici aujourd'hui et je vous remercie de ce que vous faites.

J'aimerais savoir comment vous faites participer le secteur privé, notamment, aux activités. J'aimerais avoir quelques informations à ce sujet.

[Traduction]

M. Derek Sullivan: Notre collaboration avec le secteur privé ne prévoit pas de contribution. Nos programmes de financement s'adressent exclusivement aux organisations à but non lucratif ainsi qu'aux groupes communautaires. Cependant, nous incitons le secteur privé à faire usage de ses propres ressources pour jouer un rôle de premier plan dans des activités commémoratives.

Cela intéresse un certain nombre d'entreprises. C'est un domaine que nous avons récemment commencé à explorer. Ces entreprises cherchent à examiner leurs activités actuelles ainsi que leurs campagnes publicitaires afin de voir comment elles pourraient atteindre leurs objectifs tout en rendant hommage à ceux qui se sacrifient pour le Canada.

Notre rôle consiste à les sensibiliser à cette possibilité et à les inciter à faire preuve de leadership. Il suffit parfois de les informer d'une possibilité, et si elles constatent que c'est la bonne chose à faire, elles vont s'engager sur cette voie.

•(1010)

[Français]

Mme Annick Papillon: Avez-vous des exemples à nous donner?

[Traduction]

M. Derek Sullivan: Oui, et certains remontent à plusieurs années.

Il y a quelques années, Bell Canada a diffusé une publicité télévisée dans laquelle on pouvait voir un jeune homme qui marchait sur la plage à Dieppe, téléphone cellulaire à la main. On pouvait le voir appeler son grand-père, un ancien combattant qui avait participé au raid sur Dieppe, pour le remercier. Cette publicité ne faisait mention ni de téléphones cellulaires, ni des services de l'entreprise, mais était très poignante. Du fait qu'elle n'était pas trop commerciale, cette publicité transmettait un message très fort aux téléspectateurs tout en les informant de Bell Canada par la même occasion.

[Français]

Mme Annick Papillon: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Sullivan.

La parole est maintenant aux conservateurs. Monsieur Anders.

M. Rob Anders (Calgary-Ouest, PCC): Merci beaucoup.

Je crois que M. Stoffer est la seule personne qui siège au comité depuis suffisamment longtemps pour se rappeler cette conversation.

Je suis toujours préoccupé par l'idée que le cimetière Beechwood et bien d'autres cimetières dans l'ensemble du pays ont ce que j'appellerais des tombes anonymes. Si l'on va au cimetière Beechwood aujourd'hui, on peut y trouver des parcelles de gazon où des anciens combattants sont enterrés. J'apprécie le fait que le gouvernement du Canada ou que notre programme de frais de funérailles et d'inhumation ait fourni un endroit pour permettre à des gens d'enterrer leurs proches qui ont si bien servi notre pays, mais il n'y a pas toujours une pierre tombale, une borne, ou encore une plaque pour y indiquer qui y est enterré. Le seul moyen de savoir consiste à demander aux gens qui s'occupent de l'entretien des tombes. Ils ont accès à des dossiers sur support papier répertoriant toutes les sépultures et sont donc en mesure de savoir quel soldat est enterré à quel endroit. Mais il n'y a aucune indication gravée dans la pierre ou dans le bronze pour informer les visiteurs du cimetière que quelqu'un est même enterré à cet endroit.

Nous consacrons beaucoup d'énergie à parler de tout cela dans les journaux, les vidéos, les exposés, etc., mais en ce qui me concerne, il serait sensé de consacrer un million de dollars pour que les mots « nous nous souviendrons d'eux » prononcés lors des cérémonies du 11 septembre veuillent vraiment dire quelque chose. Je me souviens que le député libéral Brent St. Denis avait calculé que c'est ce qu'il en coûterait pour graver toutes ces tombes.

Je laisse au comité le soin d'y réfléchir. Nous consacrons beaucoup d'argent à toutes sortes de choses. Ce serait, à mon avis, un projet qui en vaut la peine.

M. Derek Sullivan: Nous avons en fait un programme assurant l'érection de pierres tombales pour les sépultures d'anciens combattants qui en sont dépourvues. Dans le cadre de notre programme de funérailles et d'inhumation, nous travaillons avec la société du Fonds du Souvenir, qui gère le programme pour nous. L'érection de pierres tombales figure parmi les activités du fonds.

Si quelqu'un connaît une sépulture d'ancien combattant restée sans pierre tombale pendant cinq ans, le Fonds du Souvenir ne demande pas mieux que de fournir une pierre tombale pour cette sépulture. Le programme est essentiellement financé par le ministère des Anciens Combattants. Nous avons les moyens et le mécanisme à cet effet en place. Toute personne connaissant des sépultures d'anciens combattants restées sans pierre tombale devrait en aviser le Fonds du Souvenir ou nous-mêmes. Nous veillerons ensuite à remédier au problème.

• (1015)

M. Rob Anders: Je vous en suis reconnaissant.

Lors de mes visites à Beechwood, je suis convaincu d'avoir vu des sépultures rester sans pierre tombale pendant plus de cinq ans. Est-ce seulement parce que personne n'a rempli le formulaire voulu ni contacté la société dont vous parlez au sujet de ces sépultures?

M. Derek Sullivan: Oui, je pense que c'est le cas. Nous ne pouvons remédier aux problèmes dont nous ignorons l'existence.

M. Rob Anders: Entendu.

Le président: La parole à M. Lizon, pour cinq minutes.

M. Wladyslaw Lizon: Merci.

Et merci beaucoup à vous, monsieur Sullivan et monsieur Mills.

Quels sont les anniversaires marquants à venir que célébreront les Canadiens et les Canadiennes?

M. Derek Sullivan: Il y en a toute une série dans les années qui viennent.

Il y a des anniversaires que nous marquons chaque année. J'en ai déjà mentionné un ou deux plus tôt: la bataille d'Angleterre, le jour J, la Journée de la marine marchande et la Journée nationale des Casques bleus, le 9 août, et dans bien des endroits, le dimanche le plus proche de cette date.

Pour ce qui est des anniversaires cycliques, nous avons le 95^e anniversaire de la bataille de la crête de Vimy, le 9 avril 2012, le 70^e anniversaire du raid sur Dieppe, le 19 août 2012, une commémoration véritablement canadienne; et le 60^e de l'armistice de la guerre de Corée, fin juillet, en 2013. Le gros événement qui s'annonce, c'est une cascade d'anniversaires pour les 100 ans de la période de la Première Guerre mondiale, commençant en août 2014 et se poursuivant jusqu'au 11 novembre 2018.

Il y a donc des anniversaires essentiels à venir.

M. Wladyslaw Lizon: J'ai une question sur les médias sociaux. Bien sûr, c'est très populaire et c'est une bonne chose que les médias sociaux soient utilisés. Mais j'estime quand même qu'il est important que les gens participent aux cérémonies commémoratives, et ce quel que soit leur âge.

Avez-vous des informations sur la façon dont les médias sociaux facilitent cette participation?

M. Derek Sullivan: Très bonne question. Je ne m'étais pas posé la question précisément dans ces termes.

Il est difficile d'établir un lien entre l'activité en ligne à laquelle les gens participent dans un domaine et l'activité commémorative de l'autre bord. Je n'ai pas de preuve ou d'analyse sur laquelle me fonder, mais, j'ai vu dans Facebook des gens parler de leur intention d'assister à des cérémonies pour des anniversaires essentiels menant au 11 novembre. Le fait que les gens en parlent en ligne, que ce soit visible, chaque fois qu'on va dans Facebook, aide les gens à s'en souvenir.

D'après les estimations effectuées par Radio-Canada, ainsi que par les associations d'anciens combattants, nous savons que la participation aux cérémonies de la journée du Souvenir s'est beaucoup généralisée partout au pays entre le début des années 1990 et maintenant. Cela remonte donc à une période précédant notre travail sur Facebook et dans d'autres médias sociaux. Radio-Canada suit le phénomène afin de déterminer combien de gens participent en personne et combien de gens suivent cela à la télévision. Leurs constatations? Que, entre 1993 et 2003-2004, l'auditoire avait triplé, tant en personne qu'à la télévision. Je pense que plusieurs facteurs contribuent à cette augmentation, l'un des plus importants étant sans doute que le souvenir ne marque pas seulement des choses qui se sont passées il y a longtemps. Plus cela va, plus on rend hommage à ce que font les Canadiens et les Canadiennes aujourd'hui dans des endroits comme l'Afghanistan.

• (1020)

Le président: Votre temps est presque écoulé. Avez-vous une dernière question, rapidement?

M. Wladyslaw Lizon: C'est une question technique. Les gens se posent peut-être la même dans d'autres circonscriptions. Mais on me demande souvent, dans ma circonscription, ce que devrait faire un ancien combattant qui perd ses médailles.

M. Peter Mills: Si un ancien combattant perd ses médailles, il devrait s'adresser au ministère des Anciens Combattants. Mon personnel traitera sa demande et sera en mesure de lui fournir des médailles de remplacement, que les siennes aient été perdues ou volées.

Le président: Merci beaucoup.

Avec cela s'achève la première série de questions. Pour la seconde, nous passons à des tours de quatre minutes et nous commençons par les néo-démocrates, avec M. Stoffer.

M. Peter Stoffer: Merci beaucoup, monsieur le président.

Pour faire suite aux commentaires de M. Anders sur le cimetière de Beechwood, considérez donc qu'on a fait la demande, Derek et Peter. Sauf erreur de ma part, la demande avait d'ailleurs déjà été faite lors d'une autre réunion du comité. Vu ce que dit M. Anders, elle n'a pas encore porté de fruits. Si vous voulez bien vous pencher sur la question, nous vous en serions donc reconnaissants.

Vous parlez de commémoration et cela m'amène à mentionner la guerre des Boers. Peut-être suis-je le seul à le remarquer, mais je ne vois guère de commémoration de cette guerre quand je parcours le pays. Je suis préoccupé par le fait qu'elle semble véritablement oubliée. C'était la première fois que nous formions des bataillons qui se sont rendus à Halifax et qui se sont embarqués pour l'Afrique du Sud. Ils ont été plus de 250 à perdre la vie, lors de cette bataille. J'aimerais savoir quelles commémorations sont prévues pour le 110^e anniversaire de la guerre d'Afrique du Sud, l'an prochain.

Comme vous le savez, nous commémorerons le 70^e anniversaire de Hong Kong à Noël prochain et vous avez beaucoup de pain sur la planche dans ce domaine. Vous avez indiqué, avec raison, que, en vieillissant, les anciens combattants ont de plus en plus de mal à se déplacer. Je crains que personne d'autre ne se rende à ces endroits-là, pour marquer des anniversaires pourtant importants.

Y aura-t-il des occasions qui vous permettront, à vous et à d'autres, de vous rendre dans ces endroits afin de rendre hommage au nom de tous les Canadiens à ceux qui nous ont précédés il y a tant d'années? Je ne parle pas seulement de la Crête de Vimy et de Beaumont-Hamel, ce que j'appellerais les endroits les plus connus, mais de la bataille de Hong Kong, par exemple, où a été décernée notre première Croix de Victoria. Le récipiendaire est enterré en Éthiopie, ce que beaucoup de gens ignorent. Et de nombreux événements de ce genre se profilent.

J'aurai une dernière question: ce que je comprends, il y a un mouvement pour souligner le rôle des femmes dans l'armée lors de cérémonies commémoratives. Leur contribution est essentielle aussi, dans notre histoire.

M. Derek Sullivan: D'accord. Il y a toute une série de bons points, dans ce que vous venez de dire.

La guerre des Boers, la guerre d'Afrique du Sud, est une occasion que nous commémorons en fait. Si vous consultez *Le Canada se souvient*, cette année, ainsi que les numéros de l'année précédente et de l'année d'avant cela, vous constaterez que nous avons des articles sur la guerre d'Afrique du Sud. Selon moi, il est important que les Canadiens et les Canadiennes, notamment les plus jeunes, soient informés de ce qui s'est passé, vu qu'on en a souvent complètement perdu le souvenir.

Nous nous efforçons de remédier à la situation avec une commémoration particulière l'an prochain, qui marque, comme vous l'avez signalé le 110^e anniversaire de la fin de la guerre d'Afrique du Sud. On n'a pas encore d'activités particulières prévues, mais j'ai l'intention de voir ce que l'on pourrait faire ici, au Monument

commémoratif de la guerre du Canada, pour sensibiliser encore la population à cette guerre.

En ce qui concerne les cérémonies commémoratives outre-mer, comme vous, j'estime qu'elles sont importantes. Il y a quelque 110 000 Canadiens enterrés un peu partout dans le monde. Il me semble important que les Canadiens et les Canadiennes leur rendent hommage, dans leurs lieux de sépulture.

Il y a une évolution ces dernières années qui m'encourage particulièrement: le nombre grandissant d'élèves du secondaire qui, avec l'aide de leurs enseignants, réunissent leurs propres fonds et se rendent à l'étranger pour rendre hommage aux Canadiens là où ils sont tombés. Cela se fait surtout lors d'anniversaires spéciaux, mais ces jeunes ne se rendent pas seulement aux endroits les plus connus, comme le Monument commémoratif du Canada à Vimy ou le mémorial terre-neuvien de Beaumont-Hamel; ils visitent aussi de nombreux cimetières de guerre canadiens et monuments commémoratifs du Canada à l'étranger.

Prenez l'an prochain. À l'occasion du 95^e anniversaire de Vimy, il y aura de 4 000 à 5 000 élèves canadiens du secondaire qui participeront aux cérémonies que nous organiserons à Vimy en avril. L'an dernier, on en a dénombré plus de 2 000 — 2 200, sauf erreur de ma part — aux Pays-Bas, lors du 65^e anniversaire de la libération des Pays-Bas.

Cette tendance des jeunes Canadiens à se rendre à l'étranger pour rendre hommage aux Canadiens là où ils sont tombés me semble particulièrement encourageante. D'ailleurs, les groupes qui s'organisent pour Vimy travaillent aussi à de nombreuses autres activités. Ainsi, pour le 100^e anniversaire de Vimy, en 2017, nous escomptons entre 20 000 et 25 000 élèves canadiens du secondaire. Il y a déjà des écoles et des associations qui ont commencé à planifier ce 100^e anniversaire.

•(1025)

Le président: Merci beaucoup. On a dépassé les cinq minutes.

Il faut dire que M. Stoffer a cette façon magique de poser 50 questions et de s'attendre à ce que les gens y répondent dans le temps alloué. Si nécessaire, on réduira un peu le temps du NPD pour la dernière question.

Il faut bien que l'on respecte les limites de temps. Je m'en excuse, mais il faut que je vous interrompe.

Monsieur Daniel.

M. Joe Daniel (Don Valley-Est, PCC): Merci beaucoup d'avoir bien voulu comparaître. J'ai prêté attention à ce que vous avez dit.

J'aimerais, quant à moi, en apprendre un peu plus long sur le programme de funérailles et d'inhumation et notamment sur la façon dont vous déterminez si les anciens combattants sont admissibles ou pas et s'ils ont suffisamment de fonds. Cela doit être une période difficile pour la famille, avec le temps que le processus prend.

M. Derek Sullivan: Laissez-moi commencer par préciser que tout ancien combattant qui meurt des suites de son service militaire — à la suite d'une maladie ou d'une blessure pour laquelle il touche une pension ou une allocation d'invalidité, par exemple — a droit à l'aide des Anciens Combattants pour ses funérailles et son inhumation, quels que soient ses moyens financiers au moment du décès.

De plus, les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée dont les revenus sont insuffisants... Le critère retenu pour les revenus tient compte de l'existence ou non d'une personne à charge survivante, généralement un conjoint ou une conjointe, ainsi que des actifs de l'ancien combattant et du conjoint survivant. Il y a une ou deux choses exemptées: la résidence principale et une automobile. On tient compte des autres actifs dans le critère utilisé pour établir les revenus et déterminer s'il y a admissibilité. Si les actifs liquides représentent 12 700 \$ ou plus, on s'attend à ce que la personne contribue aux coûts des funérailles et de l'inhumation. On s'attend à une contribution de quelques centaines de dollars seulement, si c'est le cas. On octroie alors une indemnité partielle de funérailles et d'inhumation.

Pour les anciens combattants d'après la guerre de Corée, les critères d'admissibilité sont différents. Il faut d'abord que l'ancien combattant soit le bénéficiaire de prestations du ministère: une pension ou une allocation d'invalidité, un soutien au revenu ou encore, à l'heure actuelle, une allocation pour perte de revenus. Lors du décès d'un bénéficiaire de l'une ou l'autre de ces prestations, on applique exactement les mêmes critères d'établissement du revenu.

M. Joe Daniel: Combien de temps le processus prend-il?

M. Derek Sullivan: Cela ne prend pas trop longtemps, d'habitude. Le programme est géré pour nous par le Fonds du Souvenir, organisme à but non lucratif ayant des bureaux partout au pays. Son personnel peut traiter ce genre de dossier très rapidement. Comme vous l'avez signalé, c'est une période très éprouvante pour la famille. La plus grosse difficulté est souvent l'obtention des renseignements voulus pour l'évaluation et c'est aussi, hélas, une cause de retard.

Dans certains cas, le Fonds du Souvenir commence par fournir de l'aide et effectue par la suite seulement l'évaluation, quitte à se faire rembourser certaines sommes, si nécessaire.

• (1030)

M. Joe Daniel: D'accord.

Le président: Allez-y, très rapidement, monsieur Daniel.

M. Joe Daniel: Je vais changer complètement de sujet. Y a-t-il du soutien pour les anciens combattants qui n'étaient pas Canadiens à l'époque où ils combattaient — pour les anciens combattants de la guerre du Vietnam qui vivent maintenant en permanence au Canada, par exemple? Est-ce que vous assurez un soutien aux gens dans cette situation?

M. Derek Sullivan: Non, nous ne le faisons pas. Nos programmes sont destinés aux anciens combattants canadiens et aux anciens combattants alliés de conflits auxquels ont participé des Canadiens.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Mathysen, qui dispose de quatre minutes.

Mme Irene Mathysen: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je m'intéresse au rôle des femmes. On n'en a pas vraiment parlé, jusqu'à présent. Hier j'ai reçu une affiche de Condition féminine Canada soulignant le Mois de l'histoire des femmes et leur contribution. Je me demandais quel rôle le ministère des Anciens Combattants avait l'intention de jouer pour rendre hommage aux femmes. On a trop tendance à les oublier.

M. Derek Sullivan: Je suis content que vous reveniez sur le sujet, parce que la semaine dernière, ou peut-être celle d'avant, nous avons lancé sur notre site Web une toute nouvelle page, juste à temps pour le Mois de l'histoire des femmes. Elle s'intitule « Les femmes et la

guerre » et rend hommage au service des femmes dans toute l'histoire du Canada, jusqu'à aujourd'hui.

Notre site Web compte environ 8 ou 10 de ces pages spéciales. Celles-ci ont été élaborées expressément pour reconnaître l'importance du rôle des femmes dans les forces armées au fil des années.

Aussi, récemment, en 2009 ou 2010...

M. Peter Mills: Bal de Neige, oui en février 2011.

Nous avons un partenariat avec la CCN pour le Bal de Neige, où nous exposons toujours une imposante sculpture gravée à même un mur de glace. Cette année, la sculpture mettait en valeur l'histoire des femmes dans les Forces canadiennes. Elle reproduisait le Monument commémoratif des infirmières militaires, qui se trouve sur la Colline. La reproduction du monument était entourée de représentations de femmes occupant des rôles non traditionnels et était accompagnée de panneaux d'interprétation. Nous avons également invité des anciennes combattantes de renom, telles que la première pilote de chasse canadienne, et la première générale canadienne. Elle se sont jointes à nous ce soir-là pour commémorer l'histoire des femmes dans les Forces canadiennes.

Mme Irene Mathysen: Merci.

Le président: Il nous reste un peu de temps, si vous avez une autre question.

[Français]

Mme Annick Papillon: On a eu la visite du sénateur précédemment, et j'aimerais simplement savoir s'il existe des projets par rapport aux vétérans noirs. Y a-t-il des projets mis en branle par rapport à cela?

[Traduction]

M. Derek Sullivan: Oui, effectivement.

Il n'y a pas nécessairement de projets en cours d'élaboration. Cependant, on en fait déjà beaucoup pour reconnaître la valeur des anciens combattants canadiens noirs. J'ai déjà indiqué que notre site Web comprend quelques pages spéciales servant à rendre hommage à des groupes d'anciens combattants. L'une d'entre elles s'intitule « Les Canadiens de race noire en uniforme ». Elle a été publiée il y a deux ou trois ans, je ne sais plus exactement. En fait, le titre exact est: « Les Canadiens de race noire en uniforme — Une fière tradition ». On y présente l'histoire des Canadiens de race noire, d'avant la Première guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui. On y relate surtout, comme on le fait souvent, des histoires personnelles à mettre en valeur. Ainsi, on trace le portrait de quatre Canadiens de race noire ayant servi dans chacun des grands conflits du dernier siècle, ou à peu près. Dans le cadre de cette initiative sur les anciens combattants de race noire, nous avons également affiché une galerie de photos et des extraits d'entrevues avec sept de nos héros qui évoquent leurs souvenirs.

En outre, dans nos ressources pédagogiques, que vous avez devant vous, nous avons inclus à quatre reprises au cours des six dernières années une section consacrée aux anciens combattants de race noire. En 2006, nous avons publié un article sur le bataillon noir du Canada. En 2009, il s'agissait d'un article intitulé « Un héros de la Nouvelle-Écosse reçoit la Croix de Victoria », qui portait sur William Hall. En 2010, notre article intitulé « De vrais frères d'armes » portait sur la famille Carty. Je ne me souviens plus exactement du nombre de membres de cette famille qui ont servi dans les forces armées, mais je crois que c'était cinq ou six. Je pourrai vous fournir de plus amples renseignements si vous le désirez. Comme vous le constaterez dans les documents qui vous ont été distribués, nous avons cette année aussi publié un article sur le sujet, intitulé « Finalement honoré », qui portait sur Jeremiah Jones.

En fait, Anciens Combattants ont fait beaucoup pour célébrer les Canadiens de race noire qui ont servi et servent à ce jour dans les forces armées. En outre, Postes Canada a émis un timbre ces dernières années en l'honneur de William Hall. D'autres ministères et organismes gouvernementaux ont aussi fait leur part.

• (1035)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Storseth, vous avez le dernier mot.

M. Brian Storseth: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci d'être ici aujourd'hui.

Si j'ai bien compris, vous avez dit que le taux de participation au programme Le Canada se souvient est de 98 p. 100.

M. Derek Sullivan: Mille quatre cents soixante-trois formulaires d'évaluation ont été remplis par des enseignants, qui avaient commandé les troupes ou non. Quatre-vingt-dix-huit pour cent d'entre eux ont dit que le matériel était adapté à leurs programmes d'enseignement et aux niveaux scolaires de leurs élèves.

M. Brian Storseth: Quelle a été la répartition géographique des participants au pays? Étaient-ils plus nombreux dans l'Ouest? En Ontario? Qu'en est-il du Québec?

M. Derek Sullivan: Le taux de participation dans le pays tout entier est assez élevé. Nous avons été heureux de noter l'année dernière une augmentation dramatique au Québec. Le taux y a augmenté d'environ 200 p. 100. Je n'ai pas les chiffres précis à la portée de la main. Évidemment, les chiffres les plus élevés ont été enregistrés en Ontario, mais c'est normal compte tenu de sa population. C'est réparti de façon à peu près égale partout au pays. Si vous le désirez, je pourrai vous fournir ces renseignements.

M. Brian Storseth: Je vous serais reconnaissant de déposer au comité les chiffres enregistrés dans toutes les régions du pays.

Je dois avouer que j'ai passé ces données en revue assez rapidement, et tout ça semble être bien fait, mais je ne vois pas vraiment — et je pense à ma fille qui est accro de Facebook — qu'il existe des liens hypertextes pour aller au site du ministère à Facebook ou aux autres médias qui vous permettent de mettre à jour sans cesse les données et les renseignements et qui vous permettent de rejoindre les jeunes. Ce que vous proposez et présentez semble être un bon premier pas, mais j'aimerais savoir ce que vous avez l'intention de faire dorénavant.

M. Derek Sullivan: C'est une bonne question pour diverses raisons. Notre site Internet se trouve dans le bas — www.veterans.gc.ca — mais vous avez raison, il n'y a pas de lien direct vers Facebook. Je ne pense pas que c'était fait dans la version de cette année. On l'a peut-être fait l'année dernière. Mais je crois que vous avez raison, c'est quelque chose qui devrait être prévu chaque année.

Cette année nous voulions ajouter des codes de réponse rapide pour tous nos produits, mais malheureusement il a fallu un certain temps pour obtenir les approbations pour nous assurer qu'on faisait les choses comme il faut et finalement nous étions en retard d'un mois. Le code de réponse rapide c'est comme un code à barres qui est composé principalement de points et de marques qui ressemblent à des éclaboussures. Ces codes peuvent être balayés à l'aide d'un téléphone intelligent et vous permettent d'aller directement à notre site Internet, nos pages à Facebook et les choses du genre. Ces codes seront disponibles l'année prochaine, c'est certain, mais je crois que vous avez parfaitement raison qu'il faudrait ajouter quelque chose, soit un petit entrefilet publicitaire ou même faire une promotion, dans *Le Canada se souvient* pour encourager les étudiants à aller visiter notre page Facebook.

M. Brian Storseth: J'aimerais simplement ajouter brièvement, et c'est en fait pratiquement une question, et une des choses qui m'a intéressé vivement quand j'ai commencé à me renseigner sur les anciens combattants, c'est la liste des récipiendaires de la Croix de Victoria et les gestes et les actes qui leur avaient mérité cette décoration. Peut-être serait-il possible d'ajouter quelque chose là-dessus à vos pages Facebook. Il y a des histoires uniques, des gestes extraordinaires que certains Canadiens ont posés. Il s'agit là de choses dont nous pouvons être très fiers, à titre de Canadiens. Ce sera une autre façon de mieux faire connaître au ministère ce genre de choses.

M. Derek Sullivan: Je sais que Peter prend des notes, parce que nous avons sur notre site Internet les citations de tous les récipiendaires canadiens de la Croix de Victoria, mais vous avez raison, nous ne faisons rien de particulier pour encourager les gens à aller consulter ces listes. C'est quelque chose que nous pouvons faire assez facilement. À intervalles réguliers, nous ajoutons des commentaires à nos pages Facebook. Nous ne voulons pas trop ajouter de renseignements parce que nous ne voulons pas que les gens pensent qu'il s'agit là tout compte fait de pourriels et simplement bloquent le site. Je crois que c'est une très bonne idée également.

• (1040)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Sullivan.

Nous n'avons plus de temps. Je pense que nous laisserons le sénateur Meredith communiquer avec vous parce que je sais qu'il avait des commentaires à faire et des questions à poser sur la disponibilité de renseignements sur le rôle joué par les militaires de race noire. C'est probablement une bonne idée de vous mettre en contact.

Je tiens à vous remercier, monsieur Sullivan, et monsieur Mills. Vous faites du très bon travail. Vous semblez être de plus en plus occupés et je tiens à vous remercier d'être venus nous rencontrer. Nous espérons pouvoir vous rencontrer à nouveau plus tard.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>